Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 MARS 2013

Délibération N°2013/ 007
Date de convocation : 12 mars 2013
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille treize, le 20 mars à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Cauroir
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambresis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (57 titulaires et 4 suppléants (S)) :

Maryse BASQUIN	Maryline GODIN	Marc DUFRENNE
Dominique BEAUDUIN	Jean-Pierre MAILLARD	Louis COQUELLE(S)
Marie-Chantal TRANCHANT	Christiane MARANDE	Michel HENNEQUART
Jean-Félix MACAREZ	Anne-Sophie MERY-DUEZ	Pierre LEBLOND
Hubert DEJARDIN	Bernard POULAIN	Francis GOURAUD
Jean-Michel COUTURIER	Sandrine TRIOUX	Gérard DELVA(S)
Gérard DEVAUX	Serge WARWICK	Daniel BLAIRON
Lionel BASIN	Alain GOETGHELUCK	Augustine NOIRMAIN
Jacques OLIVIER	Gérard TAISNE	Jean-Pierre RICHEZ
Paul SOUPLY	Robert HENNEBELLE(S)	Daniel CATTIAUX
Michel LEDUC	Bernard PLET	Jean-Raymond WATTIEZ
Jacques LESNE	Bertrand LEFEBVRE	Henri QUONIOU
Didier MARECHALLE	Jean-Louis CAUDRELIER	Jean-Marc DOSIERE
Thierry WALEMME	Bernard LECOLIER	Jean-Paul CAILLIEZ
Philippe DUCROUX	Charles BLANGIS	Marie-Hélène DUEZ
Dominique LAMOURET	Sylvie DECRESSONIERE	Daniel FIEVET
Liliane ADAM	Michaëlle LEGRAND	Raymond DENHEZ(S)
Agnès BERANGER	Bruno MANNEL	
Gérard BEZIN	Cécile MERCIER	
Didier BONIFACE	Joseph MODARELLI	
Gérard BOURY	Isabelle PIERARD	
Guy BRICOUT	Serge SIMEON	

Sous-Préfecture de Cambrai
ARRONDISSEMENT
12 MAR. 2013

Membres excusés (7) : Gérard LENOBLE, Peggy SZOPA, Liliane RICHOMME, Pierre LAUDE, Pascal COQUELLE, Véronique NICAISE, Stéphane JUMEAUX.

Membres absents (7) : Marcel WAXIN, Alain RIQUET, Bernard VERMEIL, Jean WECXSTEEN, Serge LEULIETTE, Aimé BLEUSE, Hubert LEFEVRE.

Membres ayant donné procuration (2) : Michèle BRULANT à Gérard DEVAUX, Jacques LERICHE à Paul SOUPLY

Arrivée de Maryline GODIN, Bernard POULAIN et Didier BONIFACE qui participent aux débats

Madame Augustine NOIRMAIN est élue secrétaire de séance.

Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis
Siège et bureaux : 39, rue de Ligny - 59540 Caudry
Téléphone : 03 27 75 84 79 - Télécopie : 03 27 75 84 92

LOGEMENT DE FONCTION – FIXATION DE LA LISTE DES EMPLOIS

Monsieur le Président expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué gratuitement ou moyennant une redevance, en raison notamment des contraintes liées à l'exercice de ces emplois.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Sur la proposition du Président,

Après en avoir délibéré,

1°) Fixe comme suit la liste des emplois de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis pour lesquels un logement de fonction peut être attribué :

Emploi : Gardien de site - Adjoint Technique de 2ème Classe
– Type de concession : nécessité absolue de service - les contraintes liées à l'emploi appellent une présence constante de l'agent sur son lieu d'affectation – Situation du logement : Bois L'Evêque 59360 ORS – Consistance du logement : Maison à usage d'habitation comprenant : • au rez-de-chaussée : un hall d'entrée avec wc de 9m², une cuisine de 10,5m², une salle d'eau de 4m², un séjour de 31,5m², une véranda de 2,2m² ; • à l'étage : une salle de bain de 5,4m², une pièce de 4,64m², une chambre avec placard de 11,2m², une chambre de 15,17m² et une chambre de 6m². – Conditions financières : vu le loyer de 450€ pratiqué pour les logements similaires situés à proximité de ce logement, le loyer du dit logement est estimé à la même valeur. – Prestations accessoires : néant

2°) précise que les décisions individuelles d'attribution seront prises par l'autorité territoriale ayant pouvoir de nomination.
Les arrêtés seront nominatifs et indiqueront la localisation, la consistance et la superficie des locaux mis à disposition, le nombre et la qualité des personnes à charge occupant le logement, ainsi que les conditions financières, les éventuelles prestations accessoires et charges de la concession.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 11 avril 2013 et de la publication
Le 11 avril 2013
Vu,

Pour expédition conforme
Caudry, le 11 avril 2013

Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Gérard DEVAUX

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Gérard DEVAUX

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.